Résolution présentée par la délégation du

Royaume d’Eswatini

Thème	Conflits et sécurité internationale
Concerne	la reconnaissance du pays de Taïwan

L'Assemblée générale,

Inquiétée	par l'impact négatif de la politique de la République populaire de Chine sur les relations internationales et sur la souveraineté des nations,
Constatant	que la reconnaissance de Taïwan est un enjeu géopolitique complexe et important,
Rappelant	que les pays africains ont le droit et la capacité de jouer un rôle constructif dans ce contexte,
Alarmée	par la situation de Taïwan, faisant face à des pressions constantes et à des tentatives d'isolement de la part de la Chine, mettant ainsi en péril sa sécurité et son développement,
Accusant	la Chine pour son non-respect quant aux lois internationales, telles que la déclaration des droits de l’homme et le droit à la liberté d’expression,
Attristée	par le manque d'initiatives prises afin d’aider Taïwan à participer activement aux discussions internationales, malgré ses contributions positives à de nombreux domaines, notamment la santé et la technologie,
Décide	que les pays africains doivent apporter leur soutien à Taiwan, conformément aux principes d’égalité des États ;

- de reconnaître la légitimité du pays de Taiwan ;
- de renforcer les relations diplomatiques et économiques avec Taiwan.

Le texte français fait foi.